COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 09.02.2015

02/2015

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du rapport-préavis
relatif au renouvellement des conventions de sauvegarde des prairies à narcisses pour une période de 6 ans à compte de 2015, à la prospection de nouvelles parcelles à protéger et demande d'un crédit complémentaire budgétaire de CHF 20'000.-

Président : Christian Bécherraz (SOC)

Membres : Michel Bongard (Les Verts) Absent(e) non excusé(e)
Christian Burki (SOC)
Julien Chevalley (PLR)
Jean-Marc Forclaz (PLR)
Bernard Gret (PLR)
Yanick Hess (PLR)
Tal Luder (ML)
Edgar Schneider (UDC)
Domenico Silleri (SOC)

La commission s'est réunie le lundi 2 février à H 19.00 à la rue du Temple 11 à Montreux, en présence de 9 de ses membres, monsieur Michel Bongard étant absent mais pas remplacé. La Municipalité étant représentée par M. le Municipal Alain Fessli, de M. Gian-Franco Sentinelli chef de service et de M. Alexandre Allenspach garde forestier.

En préambule M. le Municipal rappel le scepticisme de la Municipalité sur le dépôt de la motion Bongard pour un plan de sauvegarde des narcisses. Aujourd'hui c'est avec enthousiasme que la Municipalité vous présente ce préavis pour le renouvellement de contrats et pour essayer de sauvegarder des nouvelles prairies à narcisses.

La commission passe à l'examen du préavis

Quelle est la raison la durée de 6 ans ?
Cette durée est conforme aux pratiques dans l'agriculture, pour les locations d'alpages etc. Cette durée est aussi calquée sur l'Etat pour la protection des paysages, et surtout pour avoir des données fiables sur l'évolution des narcisses sur une période donnée.

Qui ce charge du contrôle et de la prospection ?

Pour la prospection, le contrôle des prairies, les discussions avec les propriétaires c'est le bureau Hintermann et Weber .

Que ce passe t'il après 2020 ?
En fin 2020 la Municipalité doit revenir avec un nouveau préavis et du rapport du suivi de l'opération, quand aux sommes proposées cela d'épandra des lois sur les paiement direct à l'agriculture pour la protection des paysages.

Coût du rapport 15'000 Fr ?
Pour faire un rapport complet et détaillé il faut aller sur le terrain, prendre des mesures effectives, etc. tout le travail effectué on peut le vérifier dans le rapport si joint du bureau Hintermann,Weber. Ceci a un coût.
Un rapport est important au début d'une nouvelle opération pour que l'on puisse comparer 6 années plus tard de l'évolution du projet.

Quelles sont les contraintes du propriétaire ayant signé la convention ?
Il ce doit de ne pas intervenir sur les champs de narcisses avant la date demandée dans la convention. S'il ne respecte pas ce devoir on peut lui demander la rétrocession de la somme versée.

C'est à l'unanimité des membres présents que la commission vous recommande d'accepter ce préavis et d'adopter les conclusions.

Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 02/2014 de la municipalité du 19 décembre 2014 au Conseil communal relatif au renouvellement des conventions de sauvegarde des prairies à narcisses pour une période de 6 ans à compter de 2015, à la prospection de nouvelles parcelles à protéger et demande d'un crédit complémentaire budgétaire de Fr. 20'000.-

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à procéder au renouvellement des conventions de sauvegarde des prairies à narcisses pour une période de 6 ans à compter de 2015 ;
2. de fixer l'indemnité conventionnelle à Fr. 900.-/ha ;
3. de lui allouer à cet effet un crédit complémentaire budgétaire de Fr. 20'000.- sur le compte No 300.3666 du budget 2015 ;

4. de porter aux budgets 2016 à 2020 les montants nécessaires à la réalisation des buts décrits dans le présent rapport-préavis ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cet objet.

9 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Christian Bécherraz (SOC)